

■ **PV Papeterie de Versoix SA**, à Versoix, exploitation d'une fabrique de papier, etc (FOSC du 30.06.1999, p. 4394). La faillite de la société a été prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 17.04.2000. Toutefois, par jugement du 14.05.2002, le Tribunal de première instance a révoqué le jugement de faillite. Trösch Hans-Rudolf, Bühler Joseph, Vuckovic Milan M., et Pfiffner Verena ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. de Preux Bruno reste seul administrateur et signe désormais individuellement.

Journal no 11381 du 28.10.2002
(00711030 / CH-660.0.364.983-1)